



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Deportés internes et résistants

Question écrite n° 6871

#### Texte de la question

M Eric Dolige demande à M le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre de bien vouloir lui préciser ses intentions en ce qui concerne la reconnaissance d'un statut aux anciens prisonniers internes d'Indochine. Le précédent gouvernement avait préparé un projet de loi sur ce problème. Le Gouvernement envisage-t-il de faire examiner rapidement ce projet de loi par le Parlement ?

#### Texte de la réponse

Reponse. - Comme il l'a déclaré devant le Parlement à l'occasion de son budget pour 1989, le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre se préoccupe tout particulièrement de la situation des anciens prisonniers détenus dans les camps du Viet-minh. C'est ainsi qu'un projet de loi a été mis au point et fait actuellement l'objet d'une étude interministérielle.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Dolige](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6871

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère attributaire :** anciens combattants et victimes de guerre

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 1988, page 3698